

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-3009

commission principale: proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet : Préservation et valorisation de la biodiversité - Attribution d'une subvention au Centre de soins pour

oiseaux sauvages du Lyonnais (CSOL)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et

politiques urbaines

Rapporteur: Monsieur le Conseiller délégué Barge

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthillier Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

<u>Absents excusés</u>: MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guilland), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-3009

commission principale: proximité, environnement et agriculture

objet: Préservation et valorisation de la biodiversité - Attribution d'une subvention au Centre de soins pour oiseaux sauvages du Lyonnais (CSOL)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon met en œuvre une politique de gestion et de valorisation des espaces naturels issue du dispositif approuvé par délibération n° 2006-3763 du Conseil communautaire du 13 novembre 2006 et du transfert, le 1er janvier 2015, de la politique départementale des espaces naturels sensibles (ENS).

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil de la Métropole de soutenir, sur l'année 2018, le programme d'actions du CSOL.

Le CSOL est une association loi 1901 dont les missions sont les suivantes :

- soins à la faune sauvage,
- suivi sanitaire des populations d'animaux sauvages,
- sensibilisation du public à la protection de la faune sauvage,
- réalisation de formations à des professionnels en contact avec la faune sauvage.

Ce centre, ouvert 7 jours sur 7 toute l'année, recueille des oiseaux sauvages sur un périmètre couvrant, notamment, la Métropole, le Rhône et la Loire.

En 2016, la structure a accueilli et soigné plus de 2 527 oiseaux dont 41 % proviennent du territoire métropolitain. L'association fonctionne grâce à la mobilisation importante d'un réseau de bénévoles dont le temps de travail est estimé annuellement à 25 000 heures.

Pour 2018, la structure souhaite poursuivre les missions :

- de soins des oiseaux sauvages blessés apportés essentiellement par des particuliers et leur relâché,
- de sensibilisation du public par les conseils prodigués et de formation des professionnels (pompiers, vétérinaires, etc.) confrontés à l'assistance d'animaux sauvages.

Il est proposé, pour 2018, l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 000 € sur un budget de fonctionnement de 150 268 €. Pour mémoire, en 2017, la participation de la Métropole était de 7 050 € votée par délibération du Conseil n° 2017-2183 du 18 septembre 2017 ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour un montant total de 7 000 € dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de préservation et de valorisation de la biodiversité pour 2018,
- b) la convention à passer entre la Métropole et le CSOL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.
- 3° La dépense de fonctionnement correspondante, soit 7 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2018 chapitre 65 opération n° 0P27O2005.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.